

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole,
du 17 novembre 2025
Portant délégation de
signature à Mme Valérie
LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services
et Responsable du pôle
ressources à Limoges
Métropole
N° 27501

Le Président de Limoges Métropole,

vu le Code général des collectivités territoriales et

notamment l'article L. 1231-10-1 ;
vu le décret n° 22 du 17 avril 2025 portant

dérogations à l'application de l'article L. 1231-10 du

Code général des collectivités territoriales, pris en vertu de l'article L. 1231-10-1 ;
considérant que le Président peut donner une

signature et la responsabilité par arrêté déléguant

sa signature aux directeurs généraux adjoints des services

et responsables du pôle

ressources à Limoges Métropole ;
considérant que Mme Valérie LAURENT-ROUX

exerce la fonction de Directrice générale adjointe et

Responsable du pôle ressources à Limoges Métropole.

ARRÊTE

ARTICLE 1er En l'absence du Directeur général des services, délégation est
accordée, entre la métropole et le territoire du Président, conformément aux
dispositions de l'article L. 1231-10-1, à la Directrice générale adjointe et Responsable du pôle
ressources à Limoges Métropole, Mme Valérie LAURENT-ROUX, pour la signature de tout document, à l'exception de ceux
relatifs à l'attribution de marchés d'ordre et aux marchés d'ordre national.

ARTICLE 2 Le présent arrêté prend effet à compter du vendredi 29 novembre

2025 jusqu'au jeudi 20 novembre 2026 inclus.

ARTICLE 3 Le Directeur général des services est chargé de l'extension du

présent arrêté jusqu'à sa publication sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 17/11/2025

Président

Valérie LAURENT-ROUX

Publié le lundi 17 novembre 2025

Cet arrêté sera également l'objet d'une notification auprès de l'intéressé.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à
compter de la date de publication dans le journal officiel.

Accès de droit : [Mémoire de recours](#)

Recours en cassation : [Recours en cassation](#)

Recours en révision : [Recours en révision](#)

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 17 Novembre 2025

 27501.pdf
(.pdf, 156,0 Ko)

 [TÉLÉCHARGER](#)